

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIÈRE
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 1156

91 – ESSONNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'EVRY

Ventes et cessions

804 754 570 RCS Evry.

LB II.

Forme : Société par actions simplifiée.

Capital : 170625.00 EUR.

Adresse : 10 A, Boulevard Louise Michel, Aunettes 2, 91000 Évry-Courcouronnes.

Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.

Commentaires : AVIS RELATIF AU PROJET COMMUN DE FUSION NATIONALE – FUSION SIMPLIFIEE Société Absorbante : W K B M SASU au capital de 80 000 € Siège Social : 5, rue des Pyrénées 91090 LISSES RCS EVRY 485 372 452 Société Absorbée : LB II SAS au capital de 170 625 € Siège social : 10 A Boulevard Louise Michel Aunettes 2, 91000 Évry-Courcouronnes RCS EVRY 804 754 570 Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la Société Absorbante est prévue : Les éléments d'actifs sont évalués au 31/12/2022 : 1 794 156,25€ Le passif pris en charge au 31/12/2022 s'élève à : 1 414 857,77€ Il en résulte un actif net apporté au 31/12/2022 de : 379 298,48€ Rapport d'échange des droits sociaux / Prime de fusion : La Société Absorbée est détenue à 100 % par la Société Absorbante. Par conséquent, s'agissant d'une fusion simplifiée (L.236-1, L 236-3, L 236-6, L 236-6-1, L.236-11, L 236-11-1, tels que modifiés par la loi n°2019-744 du 19 juillet 2019 et R.236-1 et R 236-2 du Code de Commerce), il n'y aura pas d'échange de titres ni de prime de fusion. Effet fiscal et comptable : Au 01/01/2023 Effet juridique : Au 31/12/2023, sous réserve que la publicité prescrite par l'article L. 236-6, alinéa 2 du Code de commerce ait été réalisée trente (30) jours au moins avant cette date. A défaut, elle sera réalisée le lendemain de l'expiration du délai d'opposition des créanciers prévu à l'article R. 236-8 du Code de commerce. Date du projet commun de fusion : Par acte signé électroniquement en date du 27/11/2023. Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : W K B M – 485 372 452 RCS EVRY : 28/11/2023. LB II – 804 754 570 RCS EVRY : 28/11/2023 Oppositions : Articles L.236-14 et R236-8 du Code de commerce. POUR AVIS Monsieur François DE LACVIVIER DE RUBLE Président de la Société W K B M Elle-même Présidente de la Société LB II.